

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

JUIN 2022 - RAAE n° 58 du 3 juin 2022
publié le 3 juin 2022

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

Arrêté n° A22 107 BFIL du 2 juin 2022 portant règlement et exécution du budget principal et des deux budgets annexes 2022 de la commune de MAGNY-EN-VEXIN 1

Arrêté n° A22 108 BFIL du 2 juin 2022 portant règlement et exécution du budget principal 2022 de la commune de GROSLAY 6

Bureau de la réglementation et des élections

Arrêté n° 2022-092 du 3 juin 2022 instituant une commission de propagande à l'occasion des élections législatives de juin 2022 10

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Arrêté préfectoral n° 2022-16900 du 2 juin 2022 relatif au captage d'eau destinée à la consommation humaine "Cergy n° 1" à Cergy - Arrêté portant déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines des périmètres de protection - Arrêté portant autorisation au titre des articles L.214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 - Arrêté portant autorisation d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine 12

Arrêté préfectoral n° 2022-16901 du 2 juin 2022 relatif au captage d'eau destinée à la consommation humaine "Cergy n° 3" à Cergy - Arrêté portant déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines des périmètres de protection - Arrêté portant autorisation au titre des articles L.214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : rubrique 1.1.2.0 de la nomenclature annexée au tableau de l'article R. 214-1 - Arrêté portant autorisation d'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine 26